

Monsieur Legault, le droit des femmes à la santé est en jeu

Linda Crevier, présidente du Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec (RTRGFQ)

La pandémie, et particulièrement Omicron, a poussé à son extrême un système de santé que l'on savait fragile depuis des années. Face à un réseau fissuré de toute part, un examen en profondeur s'impose. Force est de constater qu'il faudra rebâtir notre système différemment. Pour ce faire, les obstacles à l'accessibilité des services sociaux et de santé qui sont longtemps restés dans l'angle mort et qui touchent particulièrement les femmes devront être pris au sérieux par le gouvernement de François Legault.

Services centralisés, privatisés, tarifés, femmes larguées par la complexité du réseau et surtout confrontées aux violences commises par les institutions de la santé. L'ensemble des 17 Tables régionales de groupes de femmes et le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec prennent aujourd'hui le crayon pour alerter le Premier ministre à ces entraves au droit à la santé. Le gouvernement doit s'y attaquer pour que toutes les femmes aient rapidement un réel accès à des services sociaux et de santé publics, gratuits, universels et de qualité sur l'ensemble du territoire.

Des souffrances alimentées par les institutions

Dans les 17 régions du Québec, les groupes de femmes nous rapportent des cas montrant que le réseau de la santé arrive difficilement à prendre en compte l'aspect multidimensionnel des femmes. Par exemple, au sein d'une ressource en santé mentale, une femme rapporte la violence vécue dans un contexte conjugal. Celle-ci se fait blâmer et répondre que son trouble de santé pourrait être la cause de cette violence. Elle est réduite à une seule chose : son état mental. Il en est de même pour une femme confrontée à la grossophobie au sein du réseau. Ses enjeux de santé sont le plus souvent réduits à son poids. Une autre femme voit sa situation médicale banalisée en raison d'un préjugé quant à la plus grande tolérance des femmes noires à la douleur. Cela entraîne des délais dans son diagnostic.

Ces attitudes bien réelles causent des souffrances physiques et psychologiques aux femmes qui les subissent et affectent leur accès à des soins de qualité. L'an dernier, la mort de Joyce Echaquan a mis un visage sur cette forme de violence pernicieuse commise dans ou par une institution. Cette violence institutionnelle met particulièrement en danger la santé et la vie des femmes autochtones, dont plusieurs vivent en situation de vulnérabilité sociale, et de nombreuses autres femmes vivant à la croisée des oppressions.

Les services inadaptés voire refusés à certaines femmes sont un autre exemple de cette violence qui engendre leur exclusion du système de santé et de services sociaux. Des femmes ne peuvent bénéficier de services, telle une mammographie, parce que les équipements ne sont pas adaptés à leur situation de handicap. D'autres se voient refuser l'accès à l'adoption ou à la reproduction assistée en raison de leur contexte de handicap. Par ailleurs, le virage numérique dans l'octroi de services ou la prise de rendez-vous crée une fracture d'accès pour les femmes âgées, celles avec un faible niveau de littératie ou encore celles habitant des territoires où la connexion internet est insuffisante.

Enfin, nous observons au sein du réseau une violence institutionnelle envers son personnel composé d'une majorité de femmes, et dans certaines régions de travailleuses sans-papiers, réfugiées, immigrantes et racisées, aux prises avec des conditions de travail intenable. Le

sous-financement historique des services publics a engendré un réseau dont le fonctionnement repose sur la surcharge, la sous-rémunération, la non-reconnaissance voire l'exploitation de leur travail. Ces femmes en paient le prix par leur santé et leur appauvrissement.

Des gains historiques compromis

Ces enjeux vécus par les femmes se tournant vers le système de santé et par celles qui y travaillent s'inscrivent dans un continuum de violences genrées. Les gains pour le droit à la santé et pour l'égalité des femmes qui ont découlé de la mise en place du réseau public de la santé et des services sociaux sont sérieusement compromis.

Il y a un an, à la sortie du Plan d'action en santé et bien-être des femmes, le gouvernement Legault déclarait que leur santé est au cœur de ses préoccupations. Aujourd'hui, nous lui demandons s'il reconnaît les obstacles évoqués et s'il est prêt à agir dès maintenant de manière structurante pour les éliminer. Il est essentiel que le Québec ait des services sociaux et de santé véritablement accessibles aux femmes qui en sont le plus éloignées. Le droit à la santé est en jeu.